



DOSSIER DE PRÉ-ADMISSION IVT

Médecin en charge de votre intervention :

Date d'entrée :

Date(s) d'intervention(s) :

S'agit-il de votre 1ère hospitalisation dans l'établissement ? Oui Non

VOTRE IDENTITÉ

NOM : Prénom :

Nom de naissance : Sexe : M F

Date de naissance : _ _ _ _ _

Ville de naissance : Département _ _

Votre adresse : N° Rue

Code postal : _ _ _ _ _ Ville :

Téléphone Domicile _ _ _ _ _

Portable _ _ _ _ _

ASSURÉ(E) SOCIAL(E) s'il ne s'agit pas du / de la patiente

NOM : Prénom :

Nom de naissance : Sexe : M F

Date de naissance : _ _ _ _ _

Ville de naissance : Département _ _

Votre adresse : N° Rue

Code postal : _ _ _ _ _ Ville :

Téléphone Domicile _ _ _ _ _

Portable _ _ _ _ _

TOURNEZ SVP

VOTRE CAISSE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Nom de votre caisse :

Ville :

N° de sécurité sociale : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Clé _ _

VOTRE MUTUELLE

Nom de votre caisse :

Ville :

N° d'adhérent :

PIÈCES A FOURNIR

Pour justifier de vos droits et afin de ne pas être facturé à tort lors de votre sortie, vous devez obligatoirement joindre la photocopie des pièces suivantes à votre dossier :

- ↪ Copie de votre attestation vitale (ou attestation de votre caisse ; à défaut copie d'un décompte de sécurité sociale)
 - Titulaire de la CMU : copie de l'attestation de prise en charge
 - Pour les pensionnés de guerre, une copie de votre carnet de soins et un feuillet original
 - Pour les accidents du travail ou les maladies professionnelles, copie de l'attestation de prise en charge ou de votre déclaration auprès de la caisse de sécurité sociale
- ↪ Une copie recto-verso de votre carte mutuelle
- ↪ Une prise en charge que vous aurez demandée à votre mutuelle (à solliciter en fonctions des options de garantie indiquées sur votre carte)
- ↪ Si vous venez d'un autre établissement hospitalier, un bulletin d'hospitalisation (à solliciter auprès du secrétariat de l'établissement fréquenté)